

## Communiqué de presse

---

### Comptes 2016

### Morges présente un résultat 2016 meilleur que le budget

---

**Morges, le 12 avril 2017 – Confirmant sa saine gestion des finances, la Municipalité de Morges affiche un résultat 2016 meilleur que prévu avec un déficit contenu à CHF 1,4 million, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 3,4 millions. La hausse plus importante des revenus, illustration de l'attractivité économique de la commune, ainsi que la bonne maîtrise des charges et le faible endettement permettent à la Ville d'envisager l'avenir avec confiance.**

Par rapport au budget 2016, la Ville de Morges affiche une hausse des revenus de 4.6% (+CHF 5.6 millions) alors que celle des charges est de 2.9% (+CHF 3.6 millions), qui est dû principalement à un rendement des recettes fiscales supérieur aux attentes, notamment l'impôt des entreprises.

« Le résultat 2016 illustre la gestion saine des finances de la Ville de Morges, avec des recettes fiscales qui confirment leur progression », se réjouit Mélanie Wyss, municipale en charge des finances et de la promotion économique. « Les liquidités à disposition et la conjoncture positive nous permettent de réaliser avec sérénité les importants projets nécessaires au développement de la ville et à la qualité de vie des Morgiens. »

#### **Hausse maîtrisée des charges**

Les charges ordinaires s'élèvent à CHF 126,2 millions, soit une augmentation de CHF 2.2 millions (+1.8%) comparée au budget, et de CHF 6.6 millions (+5.5%) comparée à l'exercice 2015. La hausse comparée à l'exercice précédent est essentiellement due à des postes sans impact sur les liquidités, tels que la constitution de provisions et autres écritures comptables. Déduction faite de ces charges, le budget a été respecté.

#### **Des recettes fiscales en progression**

Les revenus ordinaires se montent à CHF 125,9 millions, soit une hausse de CHF 5,4 millions par rapport au budget et de CHF 4 millions en comparaison du résultat 2015. Cette augmentation s'explique par des recettes fiscales plus importantes, principalement en provenance des entreprises, malgré un taux d'imposition inchangé par rapport aux années précédentes. La principale contribution fiscale reste cependant celle des personnes physiques (81%). La progression de l'impôt par point par habitant (46.3 en 2016 contre 42.8 en 2015) reflète le renforcement de l'assiette fiscale communale.

#### **Un niveau de liquidités élevé et une situation financière solide**

Comme annoncé lors de la présentation du budget 2017, la Municipalité entame une phase d'investissements pour répondre aux besoins d'une ville en plein développement. En 2016, le montant des investissements effectués a toutefois été bien plus faible que prévu (CHF 3,8 millions sur une enveloppe de CHF 23,6 millions). Cela s'explique essentiellement par un retard dans la facturation et le démarrage de certains travaux, et des préavis pas encore déposés. Une analyse est en cours devant permettre de confirmer les priorités de la Municipalité et aboutir à une mise à jour du plan d'investissements 2017-2021.

De son côté, la dette s'est à nouveau maintenue à un niveau bas, les dépenses d'investissements ayant été financées sans recourir à l'emprunt. Les réserves de liquidités disponibles de CHF 23,7 millions confirment la solidité financière du bilan de la Ville de Morges.

En conclusion, malgré un déficit de CHF 1,4 million, la situation financière de la Ville de Morges est saine. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de législature, la Municipalité s'est fixée des priorités claires pour 2017 : engager les ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets de développement, confirmer les priorités et mettre à jour le plan d'investissements 2017-2021 et renforcer l'attractivité de la ville. Résolue à respecter ses engagements, tout en conservant sa rigueur financière, la Municipalité entend ainsi contribuer à la dynamique positive de la ville.

### Principales données financières

Résultat des comptes 2016	Comptes 2016		Budget 2016		Diff. CO16/BU16
	charges	revenus	charges	revenus	
Charges et revenus ordinaires	126'187'711	125'934'355	123'946'902	120'544'671	
<b>Résultat opérationnel</b>	-	<b>253'356</b>	-	<b>3'402'231</b>	<b>3'148'875</b>
Charges et revenus extraordinaires	1'331'958	184'178	-	-	
<b>Total charges et revenus</b>	<b>127'519'669</b>	<b>126'118'532</b>	<b>123'946'902</b>	<b>120'544'671</b>	
dont charges et revenus financiers	109'586'221	118'365'512	109'916'012	115'619'964	
dont charges et revenus non financiers	17'933'448	7'753'020	14'030'890	4'924'707	
<b>Résultat de l'exercice</b>	-	<b>1'401'137</b>	-	<b>3'402'231</b>	<b>2'001'094</b>

La Municipalité

Morges, le 12 avril 2017

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Mme Mélanie Wyss, municipale des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0) 21 804 96 22

---